

## LA RÉSISTANCE À LA DÉPORTATION



*Le 10 mars 1943 à Romans-sur-Isère, des habitants s'opposent au départ de trains devant emmener des jeunes gens astreints au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. © Chemins de mémoire*

### LA VOLONTÉ DE RÉSISTER

*François BROCHE*

La Lettre de cadrage élaborée sous la coordination de l'historien Vincent Duclert, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, président du Collège des correcteurs du CNRD, rappelle que le régime nazi fait de la Déportation « un rouage essentiel de la répression politique, du contrôle social et de l'extermination raciale ». Dans cette perspective, elle ne saurait évidemment être assimilée à la mise au pas, à l'arrestation, à la détention d'opposants ou d'indésirables, qui accompagnent les opérations de guerre classiques. Elle prélude plutôt à l'élimination physique, à l'extermination de toutes les personnes que le Reich juge inassimilables dans le « nouvel ordre européen ».

Depuis le début du régime, les Juifs constituent la cible prioritaire de cette politique et les persécutions dont ils sont victimes ne cesseront de s'aggraver jusqu'à la chute du régime. D'autres communautés seront visées avec le même acharnement soit pour ce qu'elles sont (les tsiganes, les homosexuels, les personnes handicapées), soit pour ce qu'elles font (les résistants de toutes les appartenances). Toutes s'opposeront, avec plus ou moins de succès, à la déportation vers les camps allemands, démontrant ainsi leur volonté de résister à la folle entreprise nazie d'« aryanisation » de l'Europe.

Mais la déportation avait également un autre objectif : réquisitionner dans les pays occupés une main-d'œuvre vouée à participer à moindres frais à l'effort de guerre allemand. C'est ainsi que le gouvernement de Vichy mettra en œuvre le « Service du travail obligatoire » (STO), instauré par la loi du 16 février 1943, destinée à remédier à l'échec de l'incitation à aller travailler en Allemagne, baptisée « la Relève ».

En France comme dans tous les pays d'Europe occupés, la résistance à toutes les formes de déportation pousse un nombre croissant de persécutés et de pourchassés non seulement à entrer en clandestinité mais à mener des opérations de plus en plus violentes contre

l'occupant. Les grands mouvements de résistance possèdent une branche « Action », chargée d'infliger le maximum de dommages à l'occupant. Douze Compagnons de la Libération se sont ainsi particulièrement illustrés dans les actions de sabotage : Raymond Basset, Pierre Briout, François Fouquart, Jean Gosset, Pierre Guilhemon, Georges Héritier, André Jamme, André Jarrot, Joël Le Tac, André Rondenay, Marcel Suarès et André Varnier.

La résistance à la déportation devait également s'organiser dans les camps de concentration, à la fois pour s'efforcer de survivre à l'horreur mais aussi pour s'opposer à l'effort de guerre nazi. « Le sabotage, même s'il est difficilement quantifiable, fait courir de grands risques à celui qui le réalise, avec un possible renvoi devant les tribunaux allemands.[...] A partir de 1943, la surveillance se resserre encore et les saboteurs sont envoyés en camp disciplinaire<sup>1</sup>. » Deux Compagnons furent à la pointe de ce combat : Simone Michel-Lévy et Pierre Julitte.

La résistance à la déportation s'exprimait également par l'aide apportée aux Juifs traqués, qu'il fallait dans un premier temps cacher avant d'organiser leur évasion vers la Suisse ou vers l'Espagne, en courant le risque d'être arrêtés ou déportés. Après la guerre, ce sauvetage sera honoré par le Mémorial Yad Vaschem de Jérusalem, de la haute distinction de « Juste parmi les nations ». Trois Compagnons de la Libération la recevront : Mgr Jules-Géraud Saliège, Olivier Harty de Pierrebourg et l'abbé René de Naurois. Durant les années noires l'information et la protestation allaient de pair avec l'aide aux persécutés et le sauvetage des enfants en mettant en œuvre tous les moyens envisageables, allant de l'entraide spontanée (les « petits gestes ») à l'illégalité flagrante (la « résistance civile »).

1. Evelyn Gayme, « Une Résistance méconnue mais réelle », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 99, décembre 2019.

## LA GALERIE DE LA DÉPORTATION AU MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Vladimir TROUPLIN

Conservateur du Musée de l'Ordre de la Libération

*Le musée de l'Ordre de la Libération présente dans son exposition permanente trois sections principales : la France Libre, la Résistance intérieure et la Déportation. Cette dernière section se rapporte à la déportation dite « de répression », c'est-à-dire celle qu'ont subie, dans toute l'Europe occupée par le Troisième Reich de 1940 à 1945, majoritairement les opposants au nazisme et, donc, les résistants.*

Cet espace de l'exposition permanente est né dès 1970, lorsque le musée a été créé aux Invalides, nouveau siège de l'Ordre de la Libération, sur décision de son chancelier, Claude Hettier de Boislambert. Il s'est ensuite progressivement développé. Ainsi, au terme de l'exposition temporaire « Résistance – Déportation. Création dans le bruit des armes », qui s'est tenue au printemps 1980, un certain nombre de prêteurs, comme Madeleine Perrin ou Geneviève de Gaulle-Anthonioz, ont choisi de faire don d'objets personnels rapportés des camps nazis, complétant ainsi les collections sur la déportation.

Ces collections comprennent des éléments usuels (tenues d'hommes et de femmes, petits objets conservés ou souvent fabriqués clandestinement à partir de matière première trouvée au camp), des écrits (cahier de recettes, poèmes, livres de chants) et une importante collection de dessins réalisés sur place sur des supports de récupération. Ces dessins, véritables témoignages de l'univers concentrationnaire, jouant un rôle quasiment photographique pour beaucoup d'entre eux, relèvent d'une volonté de témoigner d'une réalité indicible (dessins de René Baumer à Bergen-Belsen ou de Violette Rougier Lecoq à Ravensbrück, par exemple) mais aussi de soutenir moralement ses camarades (portrait de Yves Le Tac par Gaston Quitaud, de Simone Saint-Clair par France Audoul ou dessins en pied réalisés de ses camarades du *kommando* de Holleischen par Jeannette L'Herminier). Dans les deux cas, ce mode d'expression est une lutte contre la déshumanisation intrinsèque au système concentrationnaire. Dans les deux cas également, il témoigne d'une prise de risques importants et d'une solidarité entre déportés, car il était pour ainsi dire impossible de dessiner sans la complicité de plusieurs autres déporté(e)s.

### Des témoignages précieux et émouvants

La galerie de la Déportation était - et est toujours - organisée autour de la présentation des principaux camps du « Grand Reich » dans lesquels des résistants français ont été internés, à travers des focus sur des Compagnons de la Libération parmi les quarante-deux qui ont été déportés, mais aussi sur plusieurs médaillés de la Résistance.

Au moment de la refonte du musée entre 2012 et 2015, diverses questions se sont posées concernant cet espace du musée. D'abord, fallait-il le conserver ? Certains ont pu considérer en effet que quarante-deux Compagnons

déportés en regard de 300 Résistants et de 700 Français libres pouvait éventuellement justifier une réduction sinon une disparition de cette thématique. Mais plus que la question du nombre de Compagnons de la Libération déportés, c'est à la fois l'ignorance assez généralisée aujourd'hui de l'histoire de la déportation des résistants et l'absence d'un autre lieu à Paris ou en région parisienne en mesure de présenter autant d'objets et de documents sur cet aspect historique qui ont pesé. Il était également difficile de renoncer à présenter des témoignages aussi précieux et émouvants évoquant le sort de 40 000 de nos concitoyens entre 1941 et 1945.

Plus que pour les autres parties du musée, il était également essentiel de penser autrement cet espace sur différents points. D'abord en proposer une approche plus scientifique et plus pédagogique. Par exemple en renonçant aux images surdimensionnées, extrêmement violentes et décontextualisées telles qu'elles existaient en particulier dans la montée d'escalier conduisant à la galerie. Les travaux des historiens et surtout des psychologues, comme Serge Tisseron, ont démontré l'inefficacité sinon la contre-productivité de cette approche spectaculaire susceptible de profondément heurter la sensibilité du visiteur sans lui donner de clé de compréhension et aboutir à un blocage et à un refus d'aller plus loin dans la découverte du sujet. Il fallait aussi tenir compte des avancées de l'historiographie.



La galerie de la Déportation (vue d'ensemble) au MOL. © MOL

C'est pourquoi nous avons fait appel à l'historien Thomas Fontaine, spécialiste de la politique de répression du Troisième Reich<sup>1</sup>, pour réécrire avec lui cet espace dédié à la déportation de répression. Cette coopération a permis de remettre dans son contexte l'approche de cet outil répressif et économique qu'a été la déportation et d'évoquer, par exemple, en amont, la question de l'internement des résistants, préalable à toute déportation. Enfin, plus récemment, le musée a installé au début de la galerie une carte animée « Les camps nazis 1933-1945 » permettant en quelques minutes de retracer l'histoire de ces camps de leur naissance à leur disparition en montrant leur étendue géographique dans le Reich et au-delà, ainsi que les différences de nature entre la déportation de répression touchant les résistants et la déportation raciale touchant les Juifs. C'est dans ce même esprit que le musée a conçu récemment avec le Mémorial de la Shoah, un atelier pédagogique pour les scolaires du premier et second degré intitulé « Les Déportations. Histoire et mémoires ».



La tenue du déporté : un uniforme rayé destiné à lui enlever toute dignité avant sa « rééducation » ou son extermination. © MOL

**NOTE DE LA RÉDACTION :** Il nous a paru utile de reproduire l'article de Vladimir Trouplin paru dans le Cahier spécial CNRD du Bulletin n° 16 de janvier 2022.

1. Thomas Fontaine a soutenu en mars 2013 une thèse de doctorat dirigée par Denis Peschanski, intitulée *Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée, 1940-1944*. Il a coordonné le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression* édité en 2004 par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et dirigé celui des cheminots victimes de la répression publié en 2017 aux éditions Perrin-SNCF. Plusieurs fois commissaire d'exposition, du Mémorial des martyrs de la Déportation à l'Île de la Cité, de celle des fusillés du Mont-Valérien ou du Mémorial du camp de Rivesaltes, il est ancien directeur du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Antelme, *L'Espèce humaine*, Gallimard, 1994  
 Arendt, Hannah, *Auschwitz et Jérusalem*, Presses Pocket, 1993  
 Decorp, G., *Des camps au génocide*, Presses universitaires de Grenoble, 1995  
 Lee, Adeline, *Les Français de Mauthausen*, Tallandier, 2021  
 Orłowski, Dominique (sous la direction de), *Buchenwald par ses témoins, histoire et dictionnaire du camp et de ses kommandos*, Belin, 2014  
 Rousset, David, *Les Jours de notre mort*, Poche 10/18, 1974 ; *L'Univers concentrationnaire*, Editions de Minuit, 1989 ;  
 Sofsky, W., *L'Organisation de la terreur*, Calmann-Lévy, 1998  
 Wieviorka, Annette, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Seuil, 1999 ; *L'Ere du témoin*, Hachette, Pluriel, 2002 ; *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Hachette, Pluriel, 2003 ; *Auschwitz, 60 ans après*, Robert Laffont, 2005, également publié sous le titre *Auschwitz, la mémoire d'un lieu*, Hachette, « Pluriel », 2006

## TÉMOIGNAGES

- Bonifas (A.), *Détenu 20801 dans les bagnes nazis*, FNDIRP, 1999  
 De Gaulle Anthonioz (G.), *La Traversée de la nuit*, Le Seuil, Paris, 1998  
 Delbo (Ch.), *Aucun de nous ne reviendra*, Editions Gonthier, 2005  
 Fillaire (B.), *Jusqu'au bout de la résistance*, Stock, Paris, 1997  
 Fontaine (Th.), *Déportations et génocide, l'impossible oubli*, FNDIRP – Tallandier, 2009.  
 Kogon (E.), *L'Enfer organisé. Le système des camps de concentration*. Traduit de l'allemand. La Jeune Parque. Paris. 1947.  
 Lemièrre Maurice, *Retour de Buchenwald*, Edition Corlet, Condé-sur-Noireau, 1980,  
 Mialet Jean, *Le déporté, la haine et le pardon*, Fayard, 1990  
 Michel Jean, *Dora*, J.-C. Lattès, 1975  
 Rousset David, *Les jours de notre mort*, Hachette, Paris, 2012  
 Saint-Clair Simone, *Ravensbrück, l'enfer des femmes*, Fayard, 1945  
 Saint-Macary Pierre, *Mauthausen, percer l'oubli*, L'Harmattan, 2004  
 Sanguedolce Joseph, *La résistance à Dachau-Allach contre la mort programmée*, Editions Médiris Productions, Lyon, 2003  
 Tillion, Germaine, *La Traversée du mal*, Arléa, 1997  
 Wormser-Migot (O.), *Le système concentrationnaire nazi*. PUF, 1968 ; *Le retour des déportés*. Editions Complexe, 1985.

## FILMOGRAPHIE

- Resnais (A.), *Nuit et brouillard*, 1956  
 Rotman (P.), *Les Survivants*, 2005 (avec un livre tiré du film paru aux éditions Panama)  
 Lanzmann, (Cl.) *Shoah*, 1985



## COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ET SABOTEURS

Dans sa magistrale *Histoire du sabotage, de la CGT à la Résistance* (Perrin, 2016), Sébastien Albertelli retrace l'histoire du sabotage depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Instrument du combat social, avant 1914 (le mot vient de l'argot « sabot », désignant les ouvriers non qualifiés, et, par extension, le travailleur exploité par le grand capital), puis arme de guerre, le sabotage fut utilisé surtout contre les infrastructures allemandes (voie ferrées, ponts, écluses...) pendant la Grande Guerre, avec des succès très modestes. Après 1918, des saboteurs opérèrent contre les Français occupant la Ruhr, avec comme principal résultat une forte pression exercée sur les vainqueurs pour négocier.

Avec la Seconde Guerre mondiale, le sabotage connaît un développement spectaculaire. Dès les premiers mois de l'Occupation, les résistants syndicalistes remettent en honneur la tradition du sabotage ouvrier du siècle précédent : les chaînes de production sont freinées, on ajoute du sable dans les systèmes de lubrification, on commet de légères malfaçons... Après l'invasion de l'URSS, le Parti communiste, habitué à l'action clandestine (il avait saboté l'effort de guerre français avant 1940), entre en action : ses agents s'attaquent aux pylônes à haute tension, aux voies ferrées, aux mines, aux usines travaillant pour l'occupant.

Dès 1940, Churchill crée le *Special Operations Executive* (SOE) destiné à soutenir tous les mouvements de résistance au nazisme par tous les moyens, avec cette seule consigne entrée dans la légende : « *Set Europe ablaze !* » (« Mettez le feu à l'Europe ! ») Ce nouveau service fait entrer le sabotage dans une ère nouvelle :

« Jusqu'alors, explique Albertelli, en la matière, les projets ambitieux sont restés plus nombreux que les réalisations concrètes et divers services n'ont cessé d'empiéter les uns sur les autres. En outre, aucun saboteur n'a encore été formé en Grande-Bretagne. Il reste donc beaucoup à faire pour exploiter pleinement ce que d'aucuns imaginent être le potentiel d'une telle arme. Les événements dramatiques qui se succèdent en 1940 convainquent les responsables britanniques de s'atteler à la tâche et de donner au sabotage un statut de premier plan dans l'espoir qu'il contribuera à redresser la barre. L'effondrement d'un pays comme la France, jusqu'alors proprement inimaginable, renforce la croyance déjà fermement ancrée en l'efficacité de méthodes subversives que l'on prête aux nazis. Dans le même mouvement, l'extension des territoires occupés semble accroître les possibilités de battre les nazis à leur propre jeu. »

En Angleterre, des écoles de sabotage sont créées et les commandos qui en sortent s'attachent à endommager ou à détruire les cibles militaires et industrielles ennemies : bases sous-marines et aériennes, usines travaillant pour la machine de guerre allemande, voies ferrées. A Londres,

de son côté, de Gaulle met en œuvre une collaboration étroite des services secrets de la France Libre avec les services britanniques. Des écoles de sabotage forment des volontaires pour ces missions à haut risque, effectuées en coordination avec les groupes Action des mouvements de résistance et des maquis. Des para-commandos sont parachutés et agissent très efficacement contre les infrastructures allemandes à la fois pour saboter les convois de déportés et pour préparer le débarquement allié. Albertelli rappelle qu'au printemps 1943, Jean Moulin et le général Delestraint indiquent aux Anglais que l'action militaire de la Résistance au moment du débarquement prendra la forme d'une « immense action de sabotage ». Ainsi le sabotage sort de la clandestinité pour devenir une « méthode militaire connue et reconnue ».

## DOUZE SABOTEURS RECONNUS COMME DES COMPAGNONS

Le général de Gaulle lui donnera en quelque sorte ses lettres de noblesse en honorant douze « résistants saboteurs » du titre de Compagnon de la Libération. « Après avoir subi les épreuves de *Patriotic School* et de la sélection, ceux qui étaient destinés à devenir des saboteurs et des instructeurs de sabotage recevaient alors une formation spécialisée. Qui étaient ces hommes ? Non, il n'y a pas de portrait-robot d'un saboteur ni théoriquement, ni même avec le recul du temps, pas de biographie de l'un qui puisse servir à tracer la biographie de l'autre. [ ] Non, ils ne se ressemblaient pas, ils n'avaient pas les mêmes qualités, mais ils avaient tous toutes les qualités requises, indispensables, *sine qua non*<sup>1</sup>. »

En septembre 1943, trois d'entre eux, **Raymond Basset**, **André Jarrot** et **Pierre Guilhemon**, agents du BCRA, membres de la première mission « Armada » sabotent des postes électriques à haute tension dans la région du Creusot et deux autres objectifs industriels dans la région. Deux mois plus tard, dans le cadre d'une seconde mission « Armada », Basset et Jarrot récidivent : ils sabotent d'autres postes à haute tension et le barrage de Gigny ; ces opérations porteront un coup très dur à l'industrie de guerre allemande en France.

En décembre 1943, trois autres futurs Compagnons, **François Fouquat**, **Pierre Briout** et **Marcel Suarès**, parachutés dans le cadre de la mission « Patchouli », sabotent les principales usines de roulements à billes et d'armement de la région parisienne. Le mois suivant, Fouquat sera blessé lors d'une opération contre l'usine SKF d'Ivry, mais, dans les mois qui suivent, il prend part sous les

1. Amicale des réseaux Action de la France Combattante/Éditions France-Empire, *Les Réseaux Action de la France Combattante*, 1986, p. 189.

ordres d'**André Rondenay** à plusieurs sabotages d'usines dans la banlieue parisienne. En juin, quelques jours après le débarquement, Fouquat participera à la destruction de huit écluses sur le canal du Nivernais, destinée à paralyser les transports de troupes allemands. Nommé délégué militaire de la Région parisienne après l'arrestation d'André Boulloche en janvier, Rondenay organise le sabotage de plusieurs usines, de voies ferrées et de lignes téléphoniques souterraines.

Membre des réseaux « Cohors » et « Asuries », agent du BCRA, **Jean Gosset**, adjoint de Jean Cavaillès, chef de « Cohors », est impliqué dans plusieurs sabotages d'usines de la Région parisienne, avec Rondenay (dont celle de Hotchkiss à Levallois-Perret). Instructeur de sabotage d'armement, **Georges Héritier**, nommé délégué militaire de l'Indre au printemps 1944, assure des sabotages de voies ferrées dans ce département. Agent du BCRA, « saboteur-instructeur », parachuté dans le Cantal en janvier 1944, **André Jamme** exécute plusieurs sabotages de voies ferrées qui paralysent le trafic allemand – notamment le sabotage du pont-tournant de la gare de Toulouse-Matabiau, qui immobilisera 1200 wagons.

En mars 1941, le para-commando **Joël Le Tac** participe à l'opération « Savannah », organisée par le SOE dans le but de neutraliser l'aéroport de Meucon, près de Vannes, d'où partent chaque nuit des avions allemands qui vont bombardier Londres. Cette première action est un échec, mais une nouvelle opération, baptisée « Joséphine B », trois mois plus tard, entraîne la destruction de l'usine électrique de Pessac (Gironde). Par la suite, Le Tac exécute plusieurs missions de sabotage en France avant son arrestation (février 1942). Un autre para-commando, instructeur au 4<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de l'Air, **André Varnier**, prend part à la mission « Joséphine B », avant de se perfectionner dans les écoles de sabotage britanniques. En juin 1944, il détruit un train en Ille-et-Vilaine et rejoint le maquis de Saint-Marcel (juin 1944). « Qui sont donc les saboteurs ?, expliquait André Jamme. Ce sont des spécialistes aux multiples connaissances. Avec un stock d'explosifs spéciaux judicieusement utilisés ils remplacent dix bombardiers, donc dix équipages. Les bombardiers [...] ne sauraient épargner des pâtés d'immeubles [...]. Des kilos d'explosifs permettent un travail précis, épargnant ainsi la vie de centaines de personnes et par là même, le patrimoine humain de la nation. »

François BROCHE

### BIBLIOGRAPHIE COMPAGNONS SABOTEURS

**SUR PIERRE BRIOUT :**

Jean-Claude Martinet, *Histoire de l'Occupation et de la Résistance dans la Nièvre 1940-1944*, éditions Delayance, La Charité-sur-Loire 1987

**SUR JOËL LE TAC :**

Michael R. D. Foot, *Des Anglais dans la Résistance. Le Service Secret Britannique d'Action (SOE) en France 1940-1944*, annoté par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Tallandier, 2008.

**SUR ANDRÉ RONDENAY :**

Joël Droglond, *Des maquis du Morvan au piège de la Gestapo : André Rondenay, agent de la France libre*, Paris, Vendémiaire, 2019

**SUR JEAN GOSSET :**

Danielle Rioul-Gosset, *Sur les traces de Jean Gosset (1912-1944)*, Éditions Scripta, 2013  
Henri Queffélec, *Un Breton bien tranquille*, Paris, Stock, 1978

**SUR FRANÇOIS FOUQUAT :**

René Pichavant, *Clandestins de l'Iroise : 1940-1944*, Morgane, 1982

**SUR ANDRÉ JARROT :**

Eugène Condette, *Les Chemins d'une destinée, histoire d'un Compagnon de la Libération*, X. Perroux, 1966

**SUR ANDRÉ JAMME :**

Paul Jamme, *Histoire d'un instructeur saboteur, Compagnon de la Libération*, Editions Jets d'encre, 2020

### LES SABOTEURS VUS PAR LEURS INSTRUCTEURS

Statistiquement, les saboteurs recrutés sont jeunes (29 ans) mais un peu plus âgés que la moyenne des Français libres au moment de leur engagement (24-25 ans). En plus de qualités physiques (robustesse et endurance), leurs recruteurs cherchent des personnalités particulières: il leur est moins demandé un QI supérieur à la moyenne qu'une forme aiguisée d'intelligence pratique et une capacité non seulement à assimiler des techniques mais à les transmettre aux résistants qu'ils vont côtoyer. Par ailleurs, travaillant souvent en équipe ou à la tête d'un groupe, ils doivent faire preuve d'adaptabilité et de capacité à inculquer sang-froid et discipline – caractéristiques que n'ont pas forcément ces volontaires souvent dotés de fortes personnalités et dont l'engagement a parfois été synonyme de rébellion individuelle.

Toutes ces qualités recherchées transparaissent des appréciations des instructeurs britanniques. Ainsi le polytechnicien André Rondenay impressionne-t-il par son leadership non ostentatoire (« demande à être traité exactement comme les autres », « toujours prêt à aider l'un de ceux qui restent en arrière »). Ainsi la complémentarité et l'entente entre André Jarrot et Raymond Basset est-elle mise à leur actif (« sans conteste deux des meilleurs étudiants qu'il m'ait été donné de rencontrer pour peu qu'ils constituent un binôme et travaillent ensemble ») tout comme leur aptitude à garder en toutes circonstances leur self-control bien qu'ils « aiment le vin, les femmes et les chansons » (!).

**Bruno Leroux**, « Gens de la lune : qui sont les saboteurs parachutés en France ? », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 84, décembre 2016.

## LES COMPAGNONS RÉSISTENT DANS LES CAMPS

### I - SIMONE MICHEL-LÉVY

#### *La rebelle d'Holleischen*

Le 5 novembre 1943, au début de l'après-midi, Simone Michel-Lévy quitte le bureau qu'elle occupe à la Direction des recherches et du contrôle technique des PTT (DRCT), rue du Général-Bertrand. Elle a rendez-vous avec Robert Bacqué, un professeur de tennis, au « François-Coppée », le grand café à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard du Montparnasse (rebaptisé « Standard Rive gauche »).



© MOL

D'origine modeste (père plâtrier, mère « ouvrière en robe », autrement dit : couturière), Simone est entrée dans l'administration des PTT très jeune : à peine âgée de 16 ans. Employée exemplaire, elle a gravi tous les échelons jusqu'à être chargée de l'administration d'un département de la DRCT en 1942. Entre-temps, elle a refusé l'armistice et, en marge de sa vie professionnelle, elle a décidé de rejoindre la Résistance. Dès l'été 1940, elle s'est impliquée dans l'édition et la diffusion de tracts antiallemands, puis très vite, elle a participé à l'accueil d'aviateurs anglais tombés en zone occupée.

Si elle est inquiétée durant les premiers mois de l'Occupation, ce n'est pas en raison de son action clandestine, qui reste discrète et limitée, mais à cause de son patronyme, qui pourrait la faire exclure de la fonction publique en application du statut des juifs du 3 octobre 1940. Après avoir prouvé que ses quatre grands-parents, de vieille origine franc-comtoise, sont catholiques, elle participe à la fondation du réseau Action-PTT » avec deux collègues, dont Ernest Pruvost et Edmond Debeaumarché (qui seront reconnus comme des Compagnons de la Libération). Devenu « Etat-major des PTT » en 1942, le réseau établit une coopération étroite avec la Confrérie Notre-Dame du colonel Rémy et l'Organisation civile et militaire du colonel Touny (deux futurs Compagnons eux aussi).

Utilisant désormais plusieurs pseudonymes (*Emma, Françoise, Madame Royale, Mademoiselle Flaubert...*), elle participe à un système de boîtes aux lettres et de transports de courrier, d'argent, d'armes, d'explosifs, par voitures postales et effectue des voyages réguliers dans le Nord, en Normandie et en Bretagne afin de mettre en place une cinquantaine de postes radio destinés à la Résistance. A Paris, elle est en contact régulier avec les agents de la Confrérie et de l'OCM.

Le 5 novembre 1943, elle se rend donc au « François Coppée » afin d'y rencontrer Robert Bacqué, qui n'est pas seulement professeur de tennis mais aussi membre de la

Confrérie Notre-Dame, où il occupe la fonction de chef-opérateur radio sous l'alias de Tilden. Elle ne se doute pas qu'arrêté par la Gestapo et pour éviter d'être torturé, il a donné tous les agents avec qui il était en relation. Arrêtée à son tour, Simone résiste aux mauvais traitements avec un courage qui exaspère ses bourreaux. D'abord détenue à Fresnes elle est finalement déportée à Ravensbrück, dans le même convoi que Geneviève de Gaulle (28 janvier 1944).

Durant quelques mois, elle connaît l'enfer décrit par deux anciennes de ce camp : Geneviève de Gaulle dans *La Traversée de la nuit*, (Seuil, 1998) et Germaine Tillion dans *La Traversée du mal* (Arléa, 2000), avant d'être envoyée en *kommando* à Holleischen, près de Pilsen. Les *kommandos* sont des annexes des camps, où les déportés sont astreints à participer à l'effort de guerre allemand. Ainsi, à Holleischen, Simone Michel-Lévy et 122 de ses camarades de Ravensbrück, sont employés dans une usine de munitions du groupe Skoda. Très vite, avec quelques camarades décidées, dont Jeannette L'Herminier, sœur du commandant du célèbre sous-marin *Casabianca*, elle entreprend de saboter les engins qu'elle est chargée de fabriquer. Affectée à une presse permettant de sertir les munitions anti-aériennes, elle fait en sorte que cet engin tombe régulièrement en panne. Ce manège finit par éveiller les soupçons du *kapo* chargé de surveiller l'atelier. En octobre 1944, en compagnie de deux autres déportées convaincues elles aussi de sabotage, Hélène Lignier et Noémie Suchet, elle se voit infliger une première punition : 25 coups de bâton (ou 50, selon certains témoignages).

Elle reprend ensuite son travail, sans renoncer à pratiquer d'autres sabotages, moins décelables mais non moins efficaces. Le 11 avril 1945, à quelques jours de la libération du camp, elle est envoyée avec ses deux camarades au camp de Flossenbürg, lieu habituel d'exécution des ennemis du Reich. Deux jours plus tard, les trois femmes sont pendues. Le 26 septembre 1945, le général de Gaulle décidera de reconnaître Simone Michel-Lévy comme un Compagnon de la Libération.

Jean MICHEL-LÉVY  
*petit-cousin de Simone Michel-Lévy*

#### BIBLIOGRAPHIE

Krivopissko, Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, *Dans l'honneur et par la victoire, les femmes Compagnon de la Libération*, Tallandier, 2008.

Jacques Péquériau, *Simone Michel-Lévy, héroïne et martyr de la Résistance*, Editions Cêtre, Besançon, 2007

Raymond Ruffin, *Résistance PTT*, Presses de la Cité, 1983.



II - PIERRE JULITTE

***Le prisonnier de Buchenwald qui réussit à faire bombarder l'usine des V2***

Comment, du fond d'un camp de concentration nazi, où la survie physique est déjà un exploit et une obsession de chaque jour, où toute recherche ou transmission d'informations semble impossible et a d'ailleurs toute chance de vous mener à la salle de torture puis à la potence, comment, oui, dans de telles conditions matérielles et psychologiques, qui ont pour effet fréquent de tuer, ou à tout le moins de désespérer ou de décérébrer, lancer une action de résistance, avec ou sans majuscule ? Et faire sienne, intérieurement et sans la connaître encore, la fière devise du maréchal de Lattre : « Ne pas subir » ?



© MOL

Un tel triomphe intime n'allait évidemment être à la portée matérielle et morale que de quelques-uns, pour de bien compréhensibles raisons. Mais certains l'ont connu, comme Pierre Julitte et quelques compagnons très sûrs. Des compagnons dont le choix lui-même n'allait pas sans risque, dans un univers si méthodiquement conçu pour dissuader tout acte de courage, et récompenser au contraire la délation de quelques privilèges, qui eussent paru dérisoires de l'autre côté de la clôture électrifiée du camp : un paquet de cigarettes, un bol de soupe supplémentaire, peut-être une affectation dans un secteur de travail forcé moins pénible ou dangereux...

Singulier personnage que Pierre Julitte (1910-1991), qui sera fait Compagnon de la Libération en septembre 1945 par le général de Gaulle. Et qui racontera son aventure concentrationnaire, vingt après sa conclusion littéralement éclatante, dans un livre de la lecture duquel on sort hanté par les souvenirs de son auteur, *L'Arbre de Goethe*<sup>1</sup>, couronné en 1965 par le Prix littéraire de la Résistance, avec une belle préface de Joseph Kessel. Julitte, sorti major de l'Institut national agronomique puis de l'École du génie rural, a aussi obtenu le diplôme d'ingénieur de l'École supérieure d'électricité, ce qui lui servira dans la Résistance, mais aussi en captivité. Mobilisé en août 1939, il est convaincu, après la défaite, que le combat peut continuer hors de France. Il s'embarque

pour l'Angleterre le... 18 juin 1940, et rejoint aussitôt de Gaulle, dont il découvre l'Appel dans la presse.

Commence alors une série de missions difficiles, et après un entraînement accéléré, il est parachuté en France en mai 1941, y devient bientôt l'un des éléments essentiels du premier réseau de renseignement de la zone Nord, la Confrérie Notre-Dame de Rémy. Avec une grande énergie, il recrute des éléments pour le réseau et est responsable des liaisons radio. En février 1942, il est rappelé à Londres, où il est affecté au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Informé que ses parents et sa sœur ont été arrêtés par la Gestapo, il se porte volontaire pour une nouvelle mission en France, débarque à Cannes. Mais à la suite de l'infiltration d'un agent de l'*Abwehr* dans son réseau, il est arrêté en mars 1943. Emprisonné à Marseille, puis à Fresnes, il est déporté NN (« *Nacht und Nebel* », en français « *Nuit et brouillard* ») en novembre au camp de Neue Bremm, et finalement, en décembre, à Buchenwald.

Il y a d'abord, bien sûr, une fois dissipées les illusions de ces nouveaux arrivants français qui s'attendent à être traités comme des prisonniers de guerre, la découverte de l'horreur concentrationnaire, dès ce premier appel du matin, dans la neige, où ils côtoient des codétenus plus anciens qui sont quasiment parfois des morts-vivants, et à qui, à grand renfort de privations, de coups de crosse et de trique, leurs gardiens, SS notamment, s'appliquent à ôter toute dignité humaine, et à l'occasion la vie même. Mais il y a aussi, chez Pierre Julitte, la conviction que même là, au cœur de cet enfer, il doit y avoir un moyen de résister à la barbarie, et à l'avilissement qu'elle prétend imposer à ses victimes.

Ce sera finalement de rumeurs, bientôt étayées par des témoignages, que jaillira l'idée – folle, il est vrai, à l'origine – d'une action d'éclat qui pourrait apporter aux Alliés une aide véritable. Car il s'avère qu'un mystérieux camp voisin, celui de Dora, qui passe pour une sorte d'annexe particulièrement féroce de celui de Buchenwald – il se dit que lorsqu'on y est affecté, on n'en revient jamais, ce qui ne sera heureusement pas entièrement vrai – sert en fait à la fabrication de ce que l'on appellerait aujourd'hui une arme de destruction massive. Une arme encore secrète mais sur laquelle les Allemands comptent beaucoup pour inverser le sort de la guerre. Car dans ce conflit mondial, la victoire a commencé à changer de camp, quoi qu'en disent les responsables locaux de la propagande nazie qui viennent expliquer aux prisonniers que la contre-offensive russe est tenue en échec, ou qu'avec le débarquement de Normandie « les Alliés ont commis la faute qu'il ne fallait pas faire. » Certains se résignent à les croire, certes, mais pas Julitte et la petite poignée d'hommes sûrs qu'il a rassemblés, et qui, grâce à leurs talents civils ou militaires, ont bricolé des postes de radio qui leur permettent d'écouter Londres. Ils s'ingénient à combattre le désespoir

1. Un arbre situé au milieu du camp était, selon la légende locale, celui sous lequel Goethe aurait eu l'habitude de venir méditer et travailler. Une rumeur circulant parmi les déportés assurait que l'Allemagne nazie disparaîtrait quand il serait abattu. Ce qui fut le cas lors du bombardement du 24 août 1944.

gagnant beaucoup de prisonniers devant cette délivrance qui n'arrive décidément pas, sans pouvoir révéler précisément, bien sûr, ce qui fonde leur propre certitude d'une défaite du nazisme.

En attendant, cette terrible machine de mort qui doit permettre à Hitler de raser Londres, voire, plus tard, New York, et au Reich de s'installer « pour mille ans », c'est la fusée V2 (de l'allemand *Vergeltungswaffe 2* : « arme de représailles »), un missile de 13 tonnes qui peut emporter une charge explosive de 800 kilos à plusieurs centaines de kilomètres. Et dont environ trois mille exemplaires seront tirés à partir de 1944 sans jamais parvenir à inverser le sort de la guerre, pas plus que les V1, sortes d'avions sans pilote, n'y étaient auparavant parvenus.

Naturellement, les détenus obligés de participer à la fabrication des V2, dans les ateliers de la MiBau, n'en ont qu'une image très parcellaire : il y a ceux qui polissent certains tubes des réacteurs, ceux qui peaufinent (et sabotent, autant que faire se peut, pour les plus motivés et les plus courageux) les appareils de radioguidage des missiles – ce qui contribuera d'ailleurs efficacement à l'imprécision des tirs – et autres éléments destinés à être assemblés dans l'usine de Dora ; mais les ingénieurs et les contremaîtres sont allemands, et eux-mêmes étroitement surveillés.

La première idée du petit noyau de résistants du camp est de provoquer un incendie dans l'usine. Techniquement, estime Julitte, ce ne devrait pas être très difficile, pour ceux qui y travaillent, de jour comme de nuit, par roulement. Mais il comprend vite, en en discutant avec l'un de ses proches compagnons, que sa structure et ses équipements de sécurité limiteraient à peu de choses les effets d'une telle opération ; laquelle ne manquerait certainement pas de se traduire, en outre, par de nombreuses exécutions parmi les ouvriers. C'est donc vers une action d'un autre ordre qu'il faut se tourner, toujours avec le souci d'apporter une contribution réelle, et non pas seulement un soutien symbolique, à la lutte des Alliés.

Réelle, mais aussi décisive, du moins quant au danger que représentent pour l'Angleterre, mais aussi d'autres pays européens, dont la Belgique, les fameuses V2. Or il apparaît de plus en plus clairement que ce sont les Alliés eux-mêmes, avec les bombardiers de la RAF ou de l'US Air Force, et eux seulement, qui seraient en mesure de neutraliser l'usine qui les fabrique. Voire de la raser, si l'on peut dire puisqu'une bonne partie des installations industrielles de Dora son enterrées. On n'est plus dans la logique d'un coup de commando même héroïque, même génial, et encore moins d'un baroud d'honneur : pour en venir à bout, il faut un acte de guerre, conduit par un Etat fort.

Julitte rédige, en cachette bien sûr (il fait semblant de se plonger, quand il ne travaille pas, dans l'étude d'un traité technique dont le caractère hautement rébarbatif doit dissuader les curiosités), un message forcément bref mais le plus complet possible, avec un plan des installations à bombarder. Compte tenu du caractère essentiellement souterrain de la chaîne d'assemblage des V2 à Dora, le plus expédient serait, selon son analyse, de détruire les ateliers de la MiBau où sont fabriquées les différentes composantes des fusées. Encore faut-il faire passer ces informations à Londres.

La recherche, obligatoirement très prudente, d'un possible transmetteur, va finalement être couronnée de succès. Un autre déporté, Charles Rey-Golliet, qui n'a guère plus de 20 ans mais est déjà très engagé dans la résistance interne du camp, a l'occasion de rencontrer furtivement, à Weimar, des ouvriers français envoyés en Allemagne par le Service du travail obligatoire (STO). Le 19 juin 1944, il remet à l'un d'eux, qui veut s'évader et finira par y parvenir, le court mais riche rapport de Julitte, plans et schémas techniques compris. A charge pour lui de le faire parvenir au colonel Passy, auprès de qui Julitte a travaillé au BCRA, et cela par l'intermédiaire de résistants qu'il a désignés au vaillant messenger.

L'audace de l'entreprise devait triompher des périls pourtant innombrables qui la guettaient. Mais l'attente, dans le camp de Buchenwald qui ne cessait de recevoir des convois de prisonniers politiques allemands, survivants de la vague de répression qui avait suivi l'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, semblait interminable. Que faisait l'aviation britannique ?, se demandait-on. La réponse vint le 24 août, avec un bombardement massif des ateliers de la MiBau, qui avait été méticuleusement préparé avec une maquette réalisée sur la base des croquis et indications fournis par Pierre Julitte. Lequel, si heureux qu'il fût du succès de l'opération, resta toujours bouleversé par le fait que, parmi les quelque 500 morts qu'elle fit, on comptait aussi de nombreux déportés qui travaillaient encore aux ateliers.

Le camp de Buchenwald devait être libéré le 11 avril 1945 par l'armée américaine. Plus de 250.000 hommes y furent détenus au total ; 56.000 y sont morts, parmi lesquels y ont été pendus environ 300 « saboteurs », autrement dit des résistants qui tentaient, dans les pires circonstances, de lutter contre l'oppression nazie.

*Bernard BRIGOULEIX*

#### BIBLIOGRAPHIE :

Pierre Julitte, *L'Arbre de Goethe*, préface de Joseph Kessel, Presses de la Cité, 1965.



## COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ET « JUSTES PARMIS LES NATIONS »

Le 19 août 1953, le Parlement israélien (la Knesset) votait une loi décidant la création d'un Mémorial en hommage aux victimes juives de la Shoah. Cet édifice devait recevoir le nom de Yad Vaschem, inspiré par le Talmud, qui honore les « généreux parmi les nations du monde ».

A la fois centre de documentation, dépôt d'archives et musée, le Mémorial Yad Vaschem avait un double objectif : rappeler le souvenir de tous les juifs d'Europe exterminés par les nazis et célébrer le courage de tous les non-juifs qui, au risque de leur vie et sans en attendre aucun bénéfice, avaient sauvé des juifs sous l'Occupation. Mais il fallut attendre dix ans et le procès Eichmann pour identifier les sauveurs et commencer à attribuer le titre de « Juste parmi les nations ».

« La société humaine ne manque pas de récompenser les auteurs de gestes héroïques, écrit Avner Shalev, président de la direction de Yad Vaschem. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, ce fut le cas de nombreux combattants, y compris des maquisards et des clandestins farouchement opposés à l'Occupation, tous au mépris de leur propre vie. En revanche, la société n'a généralement pas distingué ces autres clandestins sauveurs de juifs, exposés à l'hostilité de leur environnement et aux dénonciateurs. Leurs actes en sont d'autant plus héroïques et ne le cèdent en rien à la bravoure déployée sur les champs de bataille. [...] Le fait d'avoir rendu hommage depuis les années 1960 à des milliers de sauveurs a suscité l'apparition d'un concept nouveau dans l'histoire contemporaine de l'Europe : Les Justes parmi les nations. Le Juste symbolise l'humain, l'essence même de l'idée du libre arbitre de l'homme optant pour le bien face au mal ou à la passivité<sup>1</sup>. »

L'action des Justes n'est pas un acte de résistance à l'oppression de type classique ; ils ne contestent pas ouvertement le pouvoir en place et ne recourent pas à la force des armes pour libérer le territoire. Cette action s'apparente à ce qu'il est convenu d'appeler « désobéissance civile », dont le but est de faire obstacle, discrètement mais fermement, à des lois jugées injustes. « Les petits gestes, expression d'une entraide spontanée, écrit Jacques Semelin, ne peuvent être assimilés à la de la résistance. En revanche, ils évoluent parfois vers une entraide organisée qu'on peut alors nommer résistance : une résistance qui consiste non pas à tuer l'ennemi mais à sauver des vies<sup>2</sup>. » En ce sens, les Justes doivent être considérés comme des résistants à part entière.

Dans son ouvrage de référence en trois gros volumes<sup>3</sup>, l'historienne Limore Yagil montre comment la désobéissance des Justes de France a fini par s'étendre et se généraliser, sous la forme de réseaux d'entraide. Elle analyse en détail l'action des médecins, des infirmières, des assistantes sociales, des enseignants, des scientifiques, des artistes (tome 1), des fonctionnaires, des « serviteurs de l'Etat » (préfets, policiers, gendarmes), qui refusaient de poursuivre les juifs, qui leur fournissaient des faux papiers ou qui les cachaient (tome 2) : « Si quelques rares fonctionnaires sauvèrent l'honneur en s'engageant dans la Résistance, écrit-elle, nombreux étaient cependant ceux qui décidèrent d'agir discrètement pour sauver des Juifs. Le long des frontières et de la ligne de démarcation, ainsi que dans de nombreuses localités-refuges, on constate l'activité courageuse des uns et des autres pour secourir des juifs, enfants ou adultes. Enfin, dans le tome 3, elle brosse un panorama complet de la désobéissance des milieux catholiques (évêques, prêtres, religieux, écoles religieuses) et protestants (tels les pasteurs du Chambon-sur-Lignon, village de la Haute-Loire, haut-lieu du sauvetage des Juifs persécutés, reconnu collectivement comme « Juste parmi les nations »).

Contrairement à une calomnie complaisamment répandue par les antigaulistes de tous les bords, toute l'action du général de Gaulle depuis le 18 juin 1940 a toujours témoigné d'une hostilité absolue à toute forme de racisme, à tout antisémitisme, au nom de « cette civilisation née dans l'occident de l'Europe » dont il parlait dans son discours d'Oxford (25 novembre 1941) et aussi des droits imprescriptibles de tout être humain à la dignité et à l'égalité dont il se réclamait régulièrement dans ses discours. Ces prises de position lui vaudront d'être régulièrement et durement dénoncé par la propagande vichyste : « Le général Micro, fourrier des Juifs », proclamait une affiche éditée par l'Institut d'étude des questions juives à la fin de 1941. Dans ses *Mémoires de guerre*, il condamnera explicitement « les honteuses horreurs de la persécution juive » et, si dans son entourage londonien, il se trouvait quelques (rares) antisémites déclarés, ils n'eurent jamais aucune influence sur les orientations de la France Libre. « Les antisémites assumés n'avaient pas voix au chapitre », rappelait Jean-Louis Crémieux-Brilhac. [...] La position officielle de la France Libre à l'égard des persécutions antisémites est dès le premier jour parfaitement claire, comme l'attestent au cours de ses dix-huit premiers mois aussi bien les propos de De Gaulle que les déclarations

1. Préface au *Dictionnaire des Justes de France*, Yad Vaschem/Fayard, 2003, p. 17-18.

2. Jacques Semelin, *Une énigme française, pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, 2021, p. 111.

3. Limore Yagil, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, 3 tomes, Cerf, coll. « Histoire », 2010-2011.

de son porte-parole et de ses collaborateurs qualifiés<sup>1</sup>. » A leurs yeux, les Français juifs qui rejoignaient la France Libre étaient d'abord des Français qui n'avaient fait que leur devoir et les non-juifs qui combattaient les persécutions antisémites donnaient à tous les autres une leçon de courage, de dignité et de patriotisme. Cette position était sans équivoque. On prête également au Général ce mot : « Je ne connais que deux catégories de Français : ceux qui restent debout et ceux qui se couchent. »

A la première catégorie appartiennent les 4281 Français(es) reconnu(e)s comme « Justes parmi les nations » par le Mémorial Yad Vaschem<sup>2</sup>. Et, parmi eux, trois Compagnons de la Libération.

### 1969 : JULES-GÉRAUD SALIÈGE (1870-1956)



© MOL

Mgr Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse depuis le 6 décembre 1928, est le premier dignitaire de l'Église de France à protester contre les mesures antisémites du gouvernement de Vichy, alors que la grande majorité de la hiérarchie catholique était soit ralliée au régime, soit muette. Dès 1933, il avait publiquement pris position contre les premières persécutions nazies : « Non seulement, avait-il déclaré, je me sens frappé par les coups qui tombent sur les persécutés, mais encore mes trépassements sont d'autant plus douloureux que se trouve méconnu et bafoué, non pas un idéal confus, une idée froide et abstraite, mais cet être vivant, personnel, dont le souffle a traversé et porte toute l'histoire d'Israël : Jéhovah, celui que j'appelle le bon Dieu, le Juste par excellence. [...] Comment voulez-vous que je ne me sente pas lié à Israël comme la branche au tronc qui l'a porté ? » Frappé d'un accident vasculaire cérébral l'année précédente, il perdra progressivement une partie de ses facultés physiques – et notamment la parole – mais se montrera de plus en plus déterminé face aux persécutions. Dès mars 1941, bien que respectueux de la personne du maréchal Pétain, il vient au secours des détenus étrangers des camps de Noé et Récébédou. En octobre suivant, à la suite des premiers attentats contre les synagogues parisiennes, il adresse au grand rabbin de Toulouse, Moïse Cassorla, une lettre de sympathie.

Le 27 mai 1942, le général de Gaulle lui adresse une lettre secrète, où il fait état de ses inquiétudes devant le soutien apporté par les évêques français au régime de Vichy : « Je souhaite de toute mon âme, écrit-il, que, tandis qu'il en est temps encore, la voix de Messieurs les évêques s'élève assez clairement et fortement pour que le peuple de France perde l'impression qu'il a d'une sorte de solidarité entre les préférences du clergé et l'entreprise des gens qui ont proclamé, accepté et aggravé la défaite de la France. Si je m'adresse à vous, Monseigneur, c'est qu'il y a, me semble-t-il, des raisons de croire que Votre Grandeur a discerné ce que je me permets de lui exprimer et qu'ainsi quelque accord pourrait s'établir entre nous. »

Le Général ne se trompait pas : à la mi-août, par l'entremise des RP Henri de Lubac et Pierre Chaillet, figures de la Résistance chrétienne au nazisme, Mgr Saliège rencontre l'avocat communiste Charles Lederman, responsable de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) et de l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), qui lui révèle l'existence des camps d'extermination. Si la grande rafle du Vél'd'Hiv' n'avait eu que peu de retentissement dans l'opinion française, en revanche le transfert des Juifs rafllés vers Drancy d'où ils avaient été acheminés en Allemagne suscita l'indignation. Mgr Saliège rédigea aussitôt une Lettre pastorale destinée à être lue dans toutes les églises de son diocèse le dimanche 23 août 1942 :

« Mes très chers Frères,

« Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

« Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. [...] Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

« France, patrie bien-aimée France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs. »

Du jour au lendemain, ce texte fut reproduit à des centaines de milliers d'exemplaires et diffusé par les résistants dans toute la France et par la BBC, qui lui donne une audience internationale. Pour Jacques Semelin, la Lettre du 23 août 1942 et l'Appel du 18 juin sont à mettre en correspondance : « Les deux textes se rejoignent

1. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *L'Étrange victoire, de la défense de la République à la libération de la France*, Gallimard, 2016, p. 156.

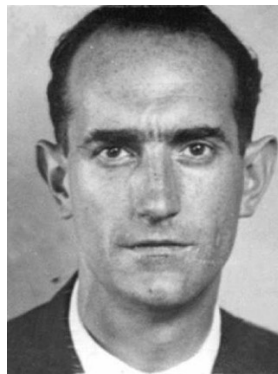
2. La France se situe au deuxième rang des « Justes » après la Pologne (7232), devant l'Ukraine (2691) et la Belgique (1787).

en ce qu'ils parlent tous deux de l'"âme" de la France et de ses valeurs cardinales. [...] Tandis que de Gaulle appelle à un sursaut patriotique, Mgr Saliège demande, lui, un sursaut moral<sup>1</sup>. » Il est entendu : sa Lettre marque en effet un tournant important. Il est imité par d'autres représentants éminents de l'épiscopat, tels Mgr Pierre-Marie Théas, évêque de Montauban, Mgr Jean Delay, évêque de Marseille, Mgr Jean-Joseph Moussaron, archevêque d'Albi et, plus étonnant, le cardinal Pierre-Marie Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules, un fidèle du maréchal Pétain. Désormais, l'opinion française se montrera beaucoup moins prête à approuver la politique du gouvernement de Vichy.

L'archevêque de Toulouse ne se contente pas de cette prise de position : il donne également instruction à tous les religieux de son diocèse de cacher les Juifs, surtout les enfants et il demande à son coadjuteur, Mgr Louis de Courrèges d'Ustou, de coordonner les entreprises de sauvetage. C'est ainsi que des centaines de Juifs dans des établissements catholiques, échappèrent au pire. Informé de ces agissements, Pierre Laval songea d'abord à arrêter Mgr Saliège, avant d'y renoncer ; les pressions et les menaces allemandes ne réussirent pas à contrecarrer l'action de l'inflexible Jules-Géraud Saliège. Le 7 août 1945, le général de Gaulle le reconnaîtra comme un Compagnon de la Libération ; il se verra remettre la Croix par un autre Compagnon, Pierre Bertaux, commissaire de la République à Toulouse, le 18 février 1946, le jour même où il était créé cardinal. Il disparaîtra à 86 ans en 1956. Le 8 juillet 1969, le Mémorial Yad Vaschem lui décernera le titre de « Juste parmi les nations ».

### 1982 : OLIVIER HARTY DE PIERREBOURG (1908-1973)

Journaliste à l'agence Havas, secrétaire du député socialiste de Lyon – et protestant comme lui – André Philip, le baron Olivier Harty de Pierrebourg entre en Résistance dès les débuts de l'Occupation en commençant par faciliter le passage de la ligne de démarcation à des résistants traqués. Il diffuse ensuite des journaux clandestins et achemine des renseignements à Londres. En mai 1941, avec son épouse, Françoise d'Allens, âgée d'à peine 18 ans, il fonde une association baptisée « Amitiés chrétiennes », dont le but est d'organiser l'évasion de résistants, à qui



© MOL

il remettait de faux papiers, et d'enfants juifs – plusieurs centaines seront ainsi sauvés de la déportation et beaucoup furent dirigés sur le village protestant du Chambon-sur-Lignon. « Le baron et sa jeune épouse avaient fait de leur petit appartement un relais pour les réfugiés de tous pays, juifs et non juifs, qui dormaient sur des matelas, à même le sol. Le couple mettait au point des filières d'évasion vers la Suisse et faisait sortir clandestinement réfugiés et résistants<sup>2</sup>. »

Chargé du contre-espionnage au réseau de renseignement « Phratricie », il achemine à Londres plusieurs personnalités politiques, dont André Philip et René Massigli, futurs membres du Comité français de Libération nationale. Arrêté le 10 août 1943 à la frontière espagnole, alors qu'il tente de rejoindre Alger en 1943, il est envoyé à Compiègne et embarqué dans un convoi à destination de Buchenwald. Il parvient à sauter du train, en dépit d'une jambe cassée. Rétabli, il entre au réseau « Sosies » des frères Ponchardier et tente vainement de faire évader Pierre Brossolette, alors emprisonné à Rennes. Il est reconnu comme un Compagnon de la Libération le 26 septembre 1945. Il est également décoré de la médaille de la Résistance (avec rosette) et de la croix de guerre 39/45. Le 3 mai 1982, le Mémorial Yad Vaschem décernera le titre de « Juste parmi les nations » à Olivier et à Françoise Harty de Pierrebourg.

### 1988 : RENÉ DE NAUROIS (1906-2006)

Prêtre du diocèse de Toulouse avant la guerre, il effectue plusieurs séjours à Berlin, où il est aumônier de la colonie française. Dans « les brumes de la Germanie », il est le témoin des persécutions frappant les opposants au régime nazi et des actions courageuses des résistants à l'oppression. Après la défaite, il souhaite rallier la France Libre dès juin



© MOL

1940, mais Mgr Saliège l'en empêche. Après avoir participé à la création de l'École des cadres d'Uriage, avec Pierre Dunoyer de Segonzac, il devient aumônier de plusieurs groupes d'étudiants et entre en Résistance en rejoignant les mouvements Combat d'Henri Frenay et Témoignage chrétien du père Chaillot. Il se voue dès lors au sauvetage des Juifs persécutés et à leur évasion vers la Suisse. Il lui arrivera même d'accompagner une famille de Juifs allemands par les cols alpins. Après l'invasion de

1. Jacques Semelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée, comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Les Arènes/Le Seuil, 2013, p. 665.

2. *Dictionnaire des Justes de France*, p. 146.



la zone Sud par les Allemands (novembre 1942), il doit se cacher pour échapper à l'arrestation et à la déportation. Deux mois plus tard, il passe en Espagne, d'où il rejoint Londres pour s'engager dans les Forces françaises libres (avril 1943). Cette fois, Mgr Saliège ne peut pas s'y opposer. D'abord affecté à l'aumônerie générale des FFL, il demande à rejoindre le 1er bataillon de fusiliers marins-commandos (1er BFMC), qui prend part au débarquement en Normandie (6 juin 1944). Il est l'un des célèbres 177 hommes du commando Kieffer

« Dans ses Mémoires, mon ami Henri Frenay me décrivait comme un "moine-soldat". [...] Est-ce juste ? Moine-soldat, l'expression a des accents fanatiques qui ne me ressemblent pas, écrit-il dans ses Mémoires. Mais il m'a été donné de vivre dans des circonstances où des hommes engagés pour un combat avaient besoin d'un prêtre. Alors j'ai épousé leur cause et bientôt leur état et leur uniforme. J'ai porté le béret vert avec fierté, adopté leur langage rude et précis, sans jamais oublier que je n'étais pas tout à fait un homme d'armes mais d'abord un homme de Dieu. [...]

« Nous vient-il à l'idée que les atteintes à la liberté peuvent revêtir un caractère plus subtil ? Dans nos sociétés, la violence est partout, non plus sous la forme d'affrontement entre deux armées, mais de façon différente, touchant les plus faibles, les petits, les pauvres. Les menaces qui pèsent sur la vie n'ont pas disparu. Elles ne s'appellent plus nazisme, mais peuvent emprunter d'autres traits, jusqu'à ceux — *a priori* avenants — de la science, de la loi et du progrès. Il est trop tard pour revenir en arrière, mais, même à mon âge, il est encore temps d'agir, de témoigner<sup>1</sup>. »

Le 17 novembre 1945, le général de Gaulle le reconnaît comme un Compagnon de la Libération. Le 7 décembre 1988, le Mémorial Yad Vaschem lui a décerné le titre de Juste parmi les nations. Cette distinction reçue au Mémorial l'émut aux larmes. Il repensa alors au mal absolu fait aux Juifs durant la guerre, qui l'avait « bouleversé d'horreur » lorsqu'il en avait découvert l'ampleur en 1945 : « Je médite souvent, écrit-il dans ses Mémoires, sur ce supplément d'humanité qui, chez le peuple juif, malgré son martyre, malgré l'extermination programmée à laquelle il n'a échappé que de justesse, lui donne encore cette grâce suprême de pouvoir remercier ceux qui, si faiblement,

si modestement que ce soit, ont tenté d'aider l'un des leurs<sup>2</sup>. » Il est mort presque centenaire en janvier 2006.

François BROCHE

## BIBLIOGRAPHIE

- Patrick Cabanel, *Histoire des Justes en France*, Armand Colin, 2012
- Jérôme Cordelier, *L'Espérance est un risque à courir, sur les traces de résistants chrétiens 1939-1945*, Calmann-Lévy, 2021
- Martin Gilbert, *Les Justes, les héros méconnus de la Shoah*, Paris, Calmann-Lévy, 2004
- Israël Gutman (sous la direction de), *Dictionnaire des Justes de France*, Yad Vaschem, Jérusalem/Fayard, 2003
- Jacques Semelin, Claire Andrieu, Sarah Gensburger (éd.), *La Résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Jacques Semelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée, comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Les Arènes/Le Seuil, 2013 ; *La survie des Juifs en France 1940-1944*, CNRS Éditions, 2018 ; *Une énigme française, pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, 2021
- Limore Yagil, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944), Sauvetage et désobéissance civile*, Cerf, coll. « Histoire », 2005 ; *La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, 3 tomes, Cerf, coll. « Histoire », 2010-2011.

2. *Ibid.*, p. 283.

## LE TÉMOIGNAGE DE RENÉ CASSIN

« Je tiens à signaler que, dans cette affreuse période d'intolérance, le général de Gaulle donna la preuve de sa sérénité et de sa hauteur de vues. Non seulement il accepta les engagements de Français d'origine ou étrangers de religion juive - pas uniquement dans les unités militaires - mais encore il proclama publiquement qu'à ses yeux, tous les citoyens français décidés à participer à la libération de la France étaient égaux. (*Les Hommes partis de rien*, Plon, 1975, p. 138) »

1. René de Naurois, *Aumônier de la France Libre*, Perrin, 2004, p. 15-16.